

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Installation à la Cour d'appel: pour l'affermissement de l'action de la justice

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

L'AUDIENCE solennelle de prise de fonction des magistrats de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, nommés lors du Conseil supérieur de la magistrature du 4 août dernier, s'est déroulée hier au Palais de justice de Libreville, en deux temps. D'abord l'installation du Premier président, Sophie Ambounda, épouse Fassa et du procureur général, Romaine Makouza, épouse Vendakambano. Ensuite, l'installation des magistrats du siège et ceux du parquet général. En présence de la ministre de la Justice, garde des Sceaux, chargé des Droits de l'homme, Erlyne Antonella Ndembet-Damas. Présidée par Lydie Paillat (présidente de chambre à la Cour de cassation), l'installation du Premier président et du procureur général a donné lieu à une profusion de félicitations à l'égard des magistrats installés et de gratitude à

l'endroit du président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Les promus ont également reçu des conseils. Même si, comme cela a été souligné, les différents profils de ces derniers constituent, pour la juridiction, des gages d'espérance quant à un travail de qualité qui répondent aux attentes de la société. Lydie Paillat a d'abord planté le décor en rappelant que cette audience solennelle répond aux dispositions de la loi organique N° 008/2019 du 15 juillet 2019 fixant l'organisation, la compétence et le fonctionnement des juridictions de l'ordre judiciaire. " La cérémonie d'installation des magistrats promus lors du dernier Conseil supérieur de la magistrature se tient après l'audience solennelle de rentrée judiciaire tenue le 5 octobre 2020 ", a-t-elle rappelé. Avec une fixation sur le nécessaire rayonnement de la justice qui doit être au cœur de leur tâche, Lydie Paillat devait inviter les nouveaux magistrats affectés à la Cour d'appel judiciaire de Libre-



Photo: F.M. MOMBO

La photo de famille pour immortaliser l'événement.

ville à faire leurs, la déontologie et l'éthique que commandent les charges qui les attendent. Même son de cloche à la deuxième phase de cette audience, qui a vu le nouveau Premier président de la Cour d'appel, Sophie Ambounda, procéder à l'installation des magistrats, eux aussi nouveaux. En tout, cinq prési-

dents de chambre et leurs quatre conseillers; deux présidents de chambre d'accusation; deux présidents de chambre d'accusation spécialisée, leurs cinq conseillers et quatre substituts généraux ont été installés. Le Premier président a exhorté les uns et les autres à accomplir, " plus que par le passé, vos lourdes tâches avec

plus encore de dévouement et de dynamisme ". Lui emboitant le pas dans ses réquisitions, la procureure générale, Romaine Makouza, est, elle aussi, revenue sur les vertus d'une bonne application, dans l'abnégation, des règles d'éthique et de déontologie à respecter dans le métier.

Sophie Ambounda: un palier supplémentaire dans sa carrière

LE nouveau Premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, Sophie Ambounda, épouse Fassa, a pris officiellement ses fonctions hier. " Je prends la mesure de cette lourde responsabilité, laquelle constitue un palier supplémentaire dans ma carrière entamée il y a 27 ans ", a déclaré la promue, qui va désormais diriger la plus grande Cour d'appel judiciaire du pays. Ce magistrat hors hiérarchie affiche un bon CV, avec un parcours honorable dans le corps de la magistrature qu'elle a intégré après l'obtention de son diplôme d'études judiciaires en 1993. Rompue à la tâche et bénéficiant d'une solide expérience sur les questions juridiques, elle a été, respectivement, juge au siège du tribunal de première instance de Lambaréné (1993-1995), juge d'instruction (1995-1998), substitut du procureur (1998-1999), juge au siège (1999-2000), vice-président (2000-2002), premier juge d'instruction (2002-2007) au tribunal de première instance de Franceville, conseiller à la Cour d'appel de Franceville (2007-2009), président de la chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Libreville (2009-2012), conseiller à la Cour de cassation (2012-2018), puis procureur général près la Cour d'appel de Port-Gentil (2018-2020). Mme Fassa a enrichi son parcours de nombreux séminaires et colloques. En 2010, elle a participé au séminaire sur la lutte contre l'enrichissement illicite organisé par la Commission nationale de lutte contre l'enrichissement illicite, en collaboration avec des experts français et gabonais. Elle a aussi suivi deux ateliers en 2010, l'un portait sur la formation continue sur le Rappel des règles de procédure applicables aux dossiers d'instruction organisé par le ministère de la Justice; et l'autre sur



Photo: F.M. MOMBO

le droit de l'arbitrage organisé au Bénin par l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA). En 2016, elle a participé au séminaire de formation sur la technique de cassation organisé à Libreville par la Cour de cassation gabonaise, en partenariat avec la Cour de cassation française. Du 13 mai au 4 juin 2017, Mme Fassa a pris part, dans le cadre d'un programme d'échanges culturels du département d'État américain, aux conférences portant sur le leadership, la bonne gouvernance et l'État de droit organisé aux États-Unis. Elle est membre de l'ONG internationale Transparency Africa Network, qui compte 14 pays d'Afrique francophone et anglophone, et œuvre dans la promotion du leadership de l'élite africaine, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités de la société civile. Présidente, depuis 2017, de l'ONG "Porte de sortie" qui accompagne les femmes incarcérées à la réinsertion sociale, Sophie Ambounda est née le 29 janvier 1967 à Moanda où elle effectue une partie de ses études avant de décrocher son Bac en 1989 à Libreville et sa licence en droit privé en 1995 à l'UOB. Chevalier dans l'ordre du mérite gabonais, elle est mariée et mère de trois enfants.

ANNIVERSAIRE



Le 16 Octobre 1993

Mon homme Naël MBAKOGO NGOUENI est né ; une personne extraordinaire et sociable. Je bénis le jour où tu es né car tu fais mon bonheur, je te souhaite un très joyeux anniversaire : longévité, réussite, paix, amour et surtout le sommeil. Bisous King, ta reine qui t'aime à la folie mon amour